

Chers collègues,

Le Sgen-CFDT organise une formation à destination des enseignants d'EPS le vendredi 12 avril, de 09 h 30 à 16 h 30, dans les locaux du syndicat, au 52 rue Daire, à Amiens.

Programme

Matin :

- ACCUEIL
- INTERVENTION DE RÉMI FONTIER, juriste pour le Sgen-CFDT, qui répondra à vos questions d'ordre juridique (responsabilité, sécurité...)
Nous vous proposons de nous envoyer ces questions par mail au préalable afin que notre juriste puisse préparer son intervention au plus près de vos besoins.

Pour le repas, vous pouvez, au choix, prendre un pique-nique (la salle restera à votre disposition), ou manger avec nous, à l'extérieur.

Après-midi :

- POINT SUR LA FORMATION (création des ESPE, nouvelles maquettes du concours, les référentiels de compétences professionnelles)
- LE PROJET EPS (sa place dans le projet d'école, d'établissement)
- LA PROGRESSIVITE DES APPRENTISSAGES DANS L'ECOLE DU SOCLE
- L'EVALUATION: les nouveaux textes (DNB, BAC)
- LA SITUATION DE L'UNSS, quelles visées éducatives pour les associations d'établissement.

Pour participer

- Envoyer la demande de congé de formation ci-jointe au Rectorat, sous couvert de votre chef d'établissement au moins un mois avant la formation.
- Envoyez-nous le coupon réponse ci-dessous ou prévenez-nous de votre participation par email (voir coordonnées en en-tête).
N'oubliez pas de nous adresser vos questions par mail ou par courrier afin que nous les transmettions à notre juriste.

Prénom :

Nom :

Établissement :

Téléphone : Email :

souhaite participer à la formation EPS le vendredi 12 avril 2013.

Demande de congé pour formation syndicale

Nom et prénom :

Fonction :

Affectation :

.....

Je demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale de 1 journée en application des dispositions de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984 en vue de participer à la session de formation qui se déroulera le **12 avril 2013** sous l'égide de l'Institut confédéral d'étude et de formation syndicales de la CFDT.

Cette réunion se tiendra à Amiens dans les locaux du syndicat, au 52 rue Daire de 09 h 30 à 16 h 30.

Fait le à

Signature :